



S.A.S au capital de 48 000 €

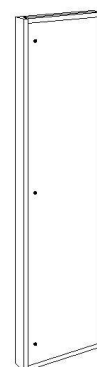
INSTRUCTIONS DE POSE	
FACADE DE GAINÉ TECHNIQUE	
Gamme	FG EI15 / FG EI30
PV de référence	EFR-14-001541 / EFR-14-00424 / RS08-133

Généralités : Cette notice s'applique aux façades de gaines techniques et trappes verticales suivantes afin d'effectuer la pose conformément au procès-verbal de résistance au feu

Informations données à titre indicatif, seuls les éléments stipulés dans le procès verbal et ses extensions sont à prendre en compte pour le respect du PV.

Produits :

- FGC22 EI15 / TVC22 EI15 – PV n°EFR-14-001541 (Cadre de 58x50 avec vantaux MDF 22mm en feuillure sur charnières)
- FGCA22 EI15 / TVCA22 EI15 – PV n°EFR-14-001541 (Cadre de 58x40 avec vantaux MDF 22mm en applique sur charnières)
- FGC24 EI30 / TVC24 EI30 – PV n°EFR-14-000424 (Cadre de 58x50 avec vantaux 24mm en feuillure sur charnières)
- FGCA24 EI30 / TVCA24 EI30 – PV n°EFR-14-000424 (Cadre de 58x40 avec vantaux 24mm en applique sur charnières)
- FGP40 EI30 / TVP40 EI30 – PV n°RS-08-133 (Cadre de 73x57 avec vantaux MDF 40mm en feuillure sur paumelles)



Gaine 1 vantail ou 2 vantaux sans imposte

Construction support :

Les façades peuvent être installées dans :

- construction support rigide
 - Paroi en béton armée ; masse volumique mini 2200 kg/m3 ; épaisseur mini 100 mm
 - Paroi en bloc de béton plein ou maçonnerie de parpaings ; masse volumique mini 1200 kg/m3 ; épaisseur mini 100 mm
 - Paroi en bloc de béton cellulaire ou maçonnerie de parpaings en béton cellulaire ; masse volumique mini 650 kg/m3 ; épaisseur mini 100 mm

- construction support flexible

Paroi en cloison légère à ossature métallique et à parements double peau en plaques de plâtre BA13, de type « 98/48 », faisant l'objet d'un procès-verbal de classement en cours de validité et prononçant au minimum la performance de résistance au feu EI60. La cloison légère est réalisée conformément à son procès-verbal hormis son renforcement par la création d'un chevêtre interne permettant la mise en œuvre de la façade.

Le chevêtre est composé de deux montants et d'une traverse haute formant une baie destinée à recevoir la façade. Les montants sont obtenus par un profilé de montant M48 ; un jeu de 10 mm environ est ménagé en tête. La traverse est obtenue par un profilé de rail R48 cisailé, plié et vissé aux montants. La mise en œuvre de celle-ci peut entraîner l'interruption de montants de l'ossature interne de la cloison légère, au niveau de l'imposte légère.

Au niveau de la baie destinée à recevoir la façade, les chants formés par les montants et la traverse sont habillés par 2 lattes de plaque BA13 rapportées et superposées puis fixées au chevêtre par vis acier auto-foreuses Ø3.5x35 mm réparties au pas de 500 mm environ.

Fixation :

Montage dans une construction support rigide par vis acier Ø5x80 et chevilles nylon 6x30 au pas de 450mm maxi

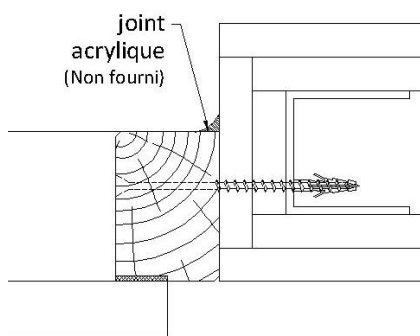
Montage dans une construction support flexible par vis acier Ø4.5x90 au pas de 450mm maxi

Montage de 2 façades accolées, liaison par vis acier de Ø5x70 réparties en quinconce au pas de 450mm maxi

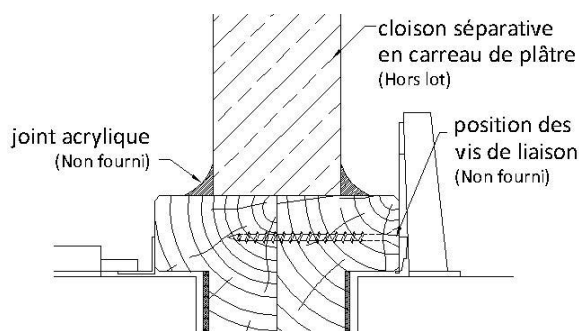
Le jeu entre bâti et construction support est nul.

Étanchéité :

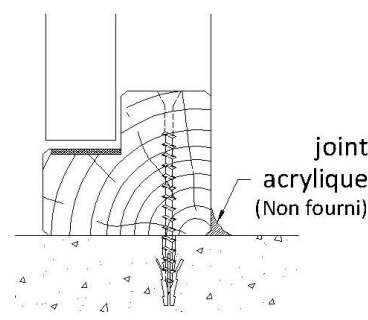
L'étanchéité est assurée, en périphérie intérieure de chaque cadre, par un joint de mastic intumescent de référence ACRYLODICE F (ODICE).



Exemple de pose sur plaques de plâtre (ex: gaine avec porte en applique)



Liaison des cadres (ex: gaine avec porte en feuillure)



Liaison cadre/support (ex : béton)

B.P. 41523 - 2, rue des Landes - ST PIERRE-MONTLIMART
49115 – MONTREVAULT-SUR-EVRE CEDEX

Tél. 02 41 75 77 55 - Fax. 02 41 75 18 99 – email : fabrication@breheret.com

BTP Angers 08 20117 A 001 - CCP Nantes 2916 87 K - RC 71 B 33 - Siren 071 200 331 00024 - N° Intra communautaire FR 210 712 00331-APE 4332A